

L'an mil neuf cent quatre-vingt-onze, le samedi 12 octobre, à 9 H 14, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé, en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale.

ETAIENT PRESENTS

Gilbert ANNETTE - Gabrielle FONTAINE - Michel CHAN-LIAT - Camille SUDRE - Jules RAUX - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Sudel FUMA - Ismaël MOULLAN - Gabriel ARMOUDOM - Alain ARMAND - Jean-Max NATIVEL - Daniel TOUSSAINT - André BOURGIN - Patrick VERGUIN - Emmanuel HOAREAU - Gervais VIGNE - Jean IVOULA - René LIN-TENG-SHEE - Hervé MAGAMOOTOO - Michel TAMAYA - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Edith NALEM - Serge CAZANOVE - André PADEAU - Mathilde JUNOT - Maxime SIDAMBAROMPOULE - Yasmina HATIA - Firmin LACPATIA - Erick EGOLFF - Brice PAUVREZE - Jean-Paul CLAIN - Armand IGNACE - Françoise MOLLARD - Georges BOISSIER - René Paul VICTORIA - Marc GERARD - Daniel BOX - Jean-Marie DUPUIS - Mario LECHAT - Axel KICHENIN

ETAIENT REPRESENTES

NOTA

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 18 OCT. 1991 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 42 sur 55 à l'ouverture de séance

Gilbert GERARD par Gabrielle FONTAINE
Elio LEBON par Maxime SIDAMBAROMPOULE
Jean-Claude SAUTRON par Gilbert ANNETTE
Franchin RAMIDGE-BANE par Gervais VIGNE
Auguste LEGROS par René Paul VICTORIA
François CAILLE par Marc GERARD

Les AUTRES CONSEILLERS ABSENTS étaient NON EXCUSES.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Michel TAMAYA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

